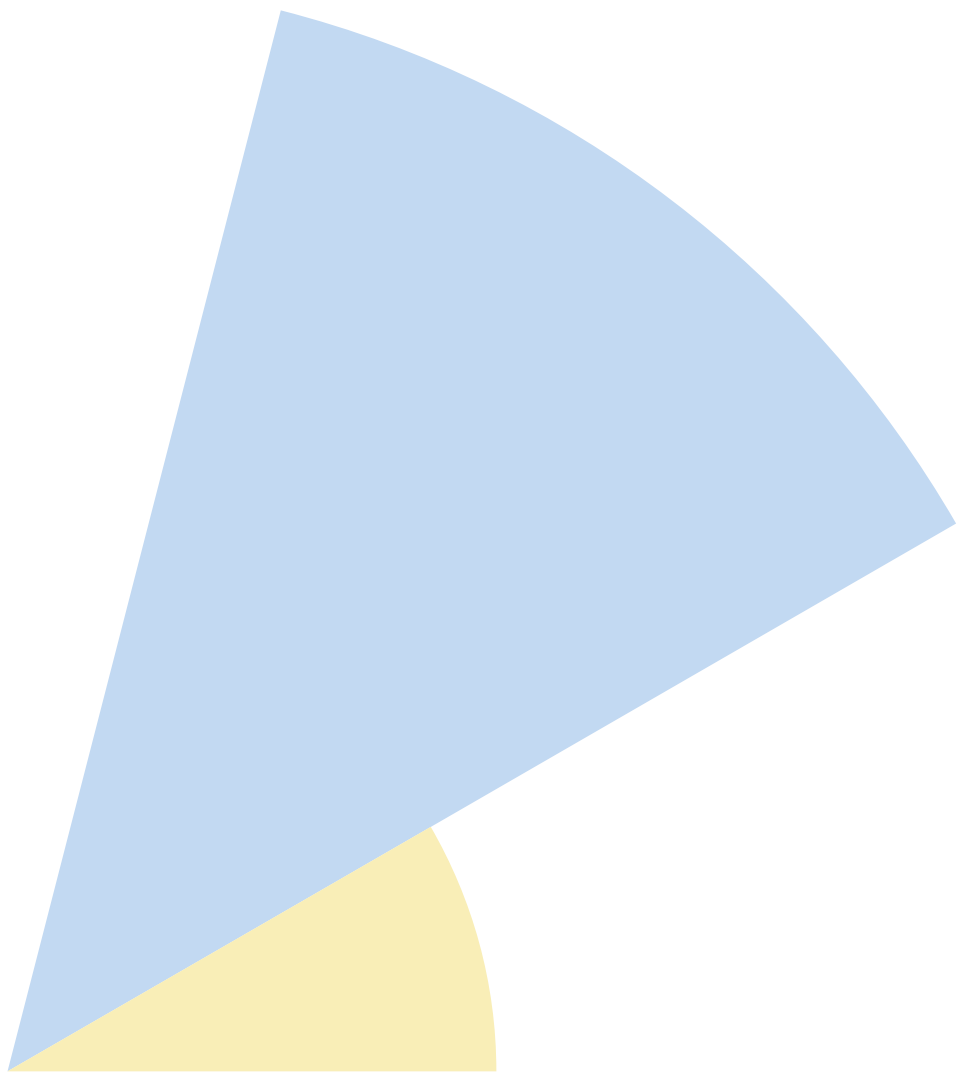


Département de l'Ardèche



Fiche départementale de l'Ardèche

En 2024, 2 500 enfants sont nés d'une mère domiciliée en Ardèche, neuvième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2024, ce nombre a fortement diminué dans le département, bien plus que dans la région. Depuis 2010 en particulier, il a chuté en Ardèche, du fait notamment d'une fécondité plus faible des femmes les plus jeunes. L'Allier, l'Ardèche, le Cantal et la Haute-Loire forment un groupe aux tendances similaires en termes de natalité. Dans ces quatre départements, la chute récente du nombre de naissances est accentuée par rapport à la région en raison d'une baisse assez importante du nombre de femmes en âge de procréer alors que leur nombre progresse légèrement en Auvergne-Rhône-Alpes.

L'Ardèche est le neuvième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2024, 2 500 bébés sont nés d'une mère domiciliée dans le département de l'Ardèche, le plaçant au neuvième rang des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, à égalité avec l'Allier, devant la Haute-Loire (1 700) et le Cantal (900). Le nombre de **naissances** dépend fortement de celui des **femmes en âge de procréer**. En Ardèche, ces dernières représentent 3,4 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le neuvième effectif ► **figure 1**. L'Allier, la Haute-Loire et le Cantal arrivent ensuite, dans cet ordre. Le nombre de naissances résulte aussi de l'**indicateur conjonctuel de fécondité** (ICF). En 2024, il s'établit à 1,60 enfant par femme en Ardèche, juste au-dessus de celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,59). Il se positionne ainsi au cinquième rang des départements de la région, la Drôme ayant le nombre d'enfants par femme le plus élevé (1,74) et le Puy-de-Dôme le moins élevé (1,45). Le nombre d'enfants par femme en Ardèche est inférieur à celui de l'Allier (1,65), proche de celui de la Haute-Loire (1,59) et supérieur à celui du Cantal (1,46).

En 2024, en Ardèche, on dénombre 7,4 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** nettement inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,5 ‰). Il est proche de celui de l'Allier et de la Haute-Loire (7,5 ‰), et supérieur à celui du Cantal (6,3 ‰).

Depuis 2010, le nombre de naissances recule de 26,0 %, bien plus que dans la région

En 2024, en Ardèche, le nombre de naissances est inférieur de 16,0 % à celui de 1975, une baisse plus forte que dans la région (-7,1 %) ► **figure 2**. Depuis 2010 en particulier, il a fortement chuté (-26,0 %),

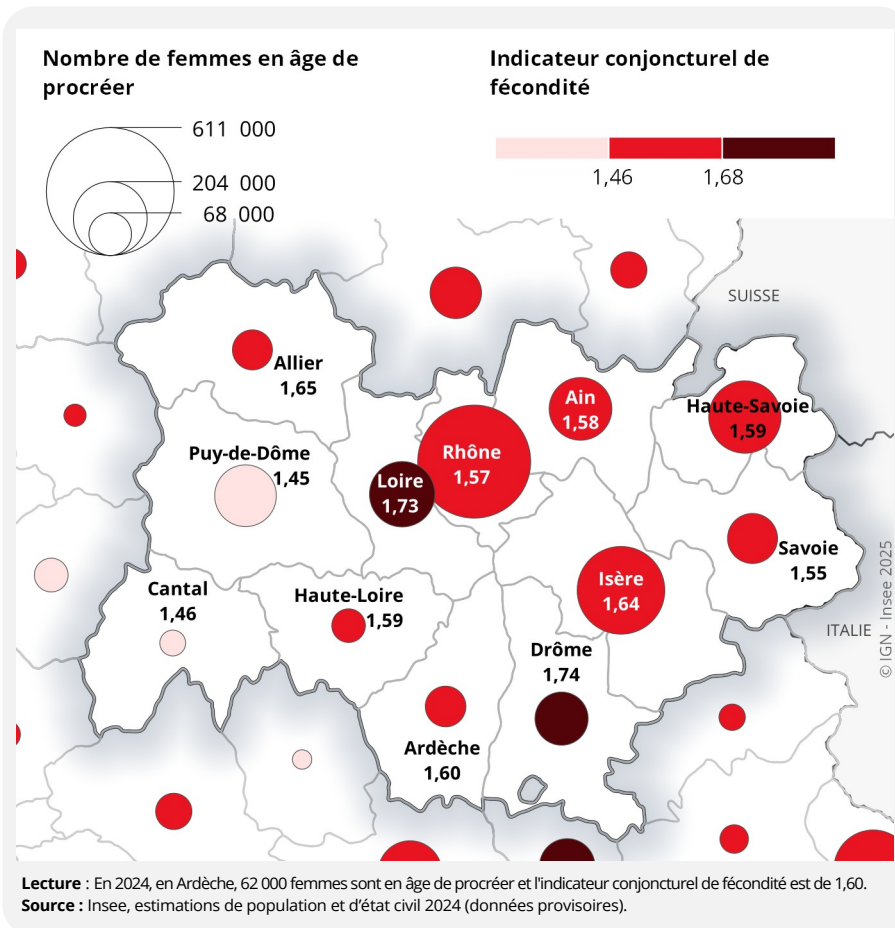
nettement plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-19,1 %). Sur cette même période, dans l'Allier, en Haute-Loire et dans le Cantal, les naissances ont baissé respectivement de 26,5 %, 27,6 % et 29,3 %. En 2024, en Ardèche, le nombre de naissances a diminué de 2,0 % par rapport à 2023. Ce repli est plus fort qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-0,2 %), mais bien moins important qu'entre 2022 et 2023 (-8,0 %). Cette chute des naissances

représente un enjeu majeur pour l'avenir de la population active et de l'économie locale.

Un nombre de femmes en âge de procréer en baisse explique ce plus fort recul des naissances

L'évolution globale du nombre de naissances est le reflet de celle de l'ICF dont elle dépend fortement. Depuis 1975, l'évolution de l'ICF en Ardèche suit celle

► 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjonctuel de fécondité par département, en 2024



d'Auvergne-Rhône-Alpes ► **figure 3**. Légèrement inférieur à l'ICF régional jusqu'en 1996, il est depuis un peu supérieur. L'ICF a atteint son plus haut niveau en 2012, à 2,12 enfants par femme, niveau au-dessus du seuil assurant le renouvellement naturel des générations (situé à 2,05). Il a ensuite fortement chuté pour atteindre 1,60 en 2024, un niveau en baisse par rapport à 2023 (1,63), et inférieur à celui de 1975 (1,85).

L'évolution du nombre de femmes en âge de procréer présentes sur un territoire influence toutefois celle du nombre de naissances. Or, depuis 2010, le nombre de femmes en âge de procréer a diminué de 5,6 % en Ardèche (contre +1,7 % en Auvergne-Rhône-Alpes), contribuant davantage à la chute des naissances dans le département. Sur cette même période, en Haute-Loire, dans l'Allier et dans le Cantal, il a baissé respectivement de 8,4 %, 12,6 % et 14,8 %. En revanche, depuis 1975, le nombre de femmes en âge de procréer a globalement progressé en Ardèche, mais moins fortement qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (+8,6 % contre +21,0 %).

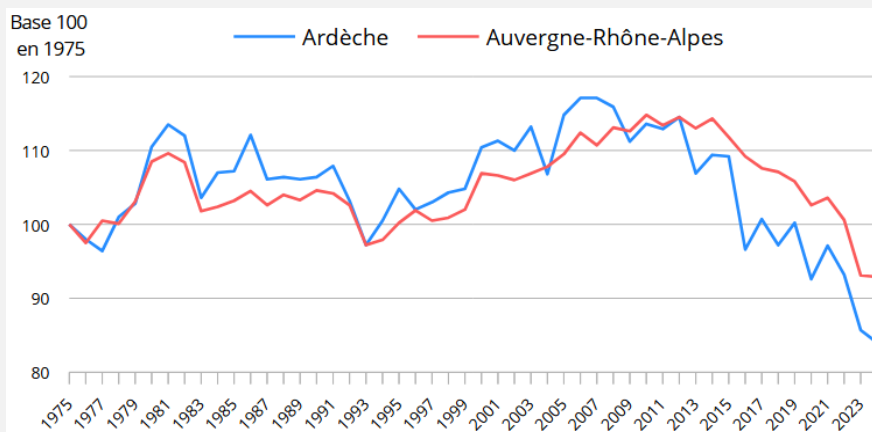
Les jeunes femmes font moins d'enfants qu'avant

En Ardèche, la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2012 et 2024 s'explique essentiellement par des **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes de moins de 36 ans ► **figure 4**. Ce récent recul du taux de fécondité des plus jeunes femmes pourrait être lié à de multiples facteurs, comme les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, en Ardèche comme en France métropolitaine, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies d'une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 23 ans en 1975, 29 ans en 2012 et 30 ans en 2024. Il s'élevait alors respectivement à 15,5, 16,6 et 14,6 enfants pour 100 femmes.

En 2024, les femmes ont, en moyenne, leurs enfants un peu plus tôt en Ardèche qu'en Auvergne-Rhône-Alpes : globalement, leurs taux de fécondité sont légèrement plus élevés jusqu'à 30 ans, et légèrement plus faibles au-delà.

En 2024, les femmes ont, en moyenne, leurs enfants un peu plus tôt en Ardèche qu'en Auvergne-Rhône-Alpes : globalement, leurs taux de fécondité sont légèrement plus élevés jusqu'à 30 ans, et légèrement plus faibles au-delà. ●

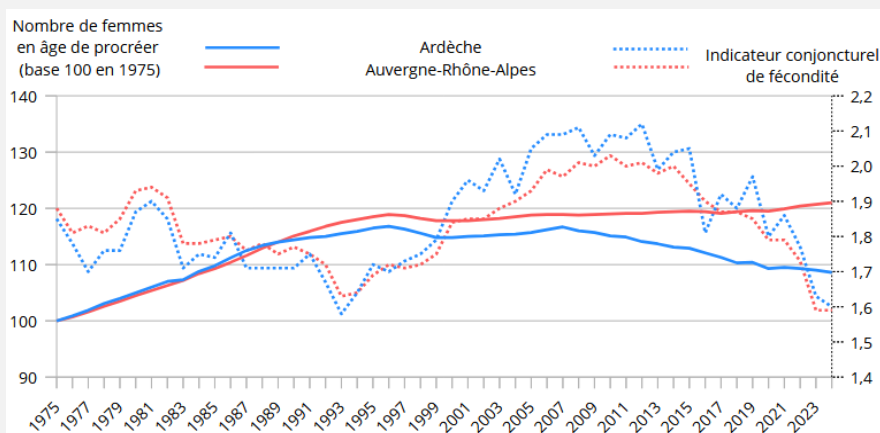
► 2. Évolution du nombre de naissances en Ardèche et en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 1975



Lecture : Entre 1975 et 2024, le nombre de naissances en Ardèche a diminué de 16,0 %.

Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).

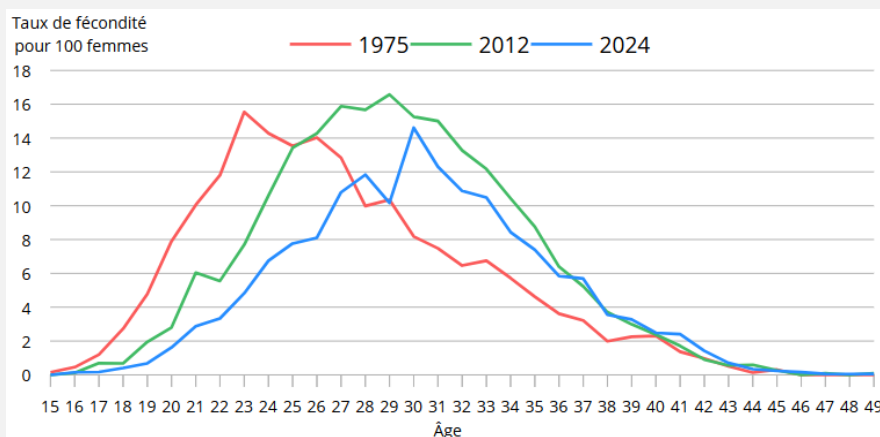
► 3. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité et du nombre de femmes en âge de procréer depuis 1975



Lecture : Entre 1975 et 2024, le nombre de femmes en âge de procréer en Ardèche a augmenté de 8,6 %.

Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2022, 2023 et 2024).

► 4. Taux de fécondité par âge en Ardèche en 1975, 2012 et 2024



Lecture : En 2024, en Ardèche, pour 100 femmes âgées de 30 ans, on enregistre, en moyenne, 14,6 naissances.

Champ : Femmes en âge de procréer résidant en Ardèche.

Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).